



Conseil national du crédit

Le point de la situation

Observatoire des évolutions économiques du Togo, le Conseil national de crédit (CNC) a ouvert sa dernière séance de l'année, le 14 décembre à Lomé. En l'absence du président statutaire du CNC, le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya, le CNC a été présidé par le ministre Pré Simfeitcheou, ministre conseiller auprès du président de la République.



PAGE 5

PRODUITS FNFI



Echos des bénéficiaires

Afia Latin, une veuve du canton de Nano qui est en train de changer sa vie avec le produit AGRISEF

Dans son champ verdoyant, Afia Latin saisit d'une main une plante de maïs. Elle explique fièrement le processus de la culture du maïs. Une explication claire et concise. Elle s'est montrée si convaincante qu'on pourrait croire qu'elle est sortie d'une école d'agronomie. Mais ce n'est pas le cas ...

PAGE 2

REPORTAGE



Fin du projet Lon'kelew

Une note de satisfaction

La Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT), en collaboration avec l'Union européenne, a procédé à la clôture du projet Lon'kelew ce 15 décembre 2023, un an après son lancement au Togo. Le projet porte sur l'accompagnement des micros, petites et moyennes entreprises au Togo dans leur transformation digitale. Il est mis en œuvre dans le cadre d'un programme régional dénommé DIRECCT...

PAGE 10

PUBLIREPORTAGE

Lake Agricole

Un gros projet agricole moderne dans la préfecture de Zio

Située à 10 km au nord-ouest de la ville de Tsévié, dans la préfecture du Zio, Lake Agricole est une ferme qui s'étend sur une immense étendue verdoyante de 21 hectares. Ce projet ...

PAGE 11



Situation au Niger

Le Togo déjà à fond dans son rôle de médiateur

Quelques heures seulement après le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) ayant officiellement désigné les dirigeants du Togo, du Bénin et de la Sierra Léone comme médiateurs dans la crise nigérienne, le chef de la diplomatie togolaise, le professeur Robert Dussey, s'est rendu dans le pays.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Près de 2 500 cas de grossesses précoces enregistrés en 2022

Au Togo, la question des grossesses scolaires est prise très au sérieux. Selon les dernières statistiques, plus de 8 000 cas de grossesses précoces et de violences sexuelles ont été dénombrés en milieu scolaire au cours des trois dernières années.

Rien qu'en 2022, ce sont 2 474 cas de grossesses chez les adolescentes qui ont été enregistrés dans les collèges et lycées du pays.

Pour mettre fin à ces grossesses précoces, une loi a été adoptée par le gouvernement en 2022. Un an après l'adoption de cette loi sur la protection des apprenants contre les violences sexuelles en milieu scolaire, des actions de sensibilisation se poursuivent sur le terrain.

Le ministère des Enseignements primaire, secondaire et technique a ainsi mené du 13 novembre au 08 décembre derniers, une vaste campagne nationale de sensibilisation. 35 000 élèves ont été sensibilisés sur les violences sexuelles et grossesses précoces.

PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE D'ATTRACTION
— TOGO —

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise

FRENCH CERT
ISO 9001

www.pia-togo.com



SOMMAIRE

Afrique du Sud/Politique
Jacob Zuma déclare la guerre à l'ANC et appelle à voter contre son propre parti



P 4

Infrastructures routières
Des chantiers en bonne voie de finalisation à Kara



P 5

Fin du projet Lon'kelew
Une note de satisfaction



P 11

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Afia Latin, une veuve du canton de Nano qui est en train de changer sa vie avec le produit AGRISEF

Dans son champ verdoyant, Afia Latin saisit d'une main une plante de maïs. Elle explique fièrement le processus de la culture du maïs. Une explication claire et concise. Elle s'est montrée si convaincante qu'on pourrait croire qu'elle est sortie d'une école d'agronomie. Mais ce n'est pas le cas. Afia Latin a abandonné les études en classe de CP2. Veuve depuis plus d'une décennie, elle cultivait son champ pour assurer l'alimentation de ses 7 enfants. Mais, elle a eu de la chance. Avec la baisse des taux d'intérêts sur les produits FNFI, Elle s'est adressée cette année à une IMF et a obtenu un crédit avec le produit AGRISEF du FNFI. « Cette année j'ai pu acheter des engrais pour augmenter la productivité de mon champ », explique-t-elle. « Cela a réellement stimulé la croissance de ma plantation. Je pense que cette année je vais vendre du maïs ». Retour sur l'histoire de dame Afia Latin

Le maïs est la céréale la plus cultivée avant le blé et le riz. Dans l'alimentation humaine, le grain de maïs est utilisé sous plusieurs formes. On peut aussi le transformer pour obtenir une gamme variée de produits comme des farines et semoules de maïs. Il intervient également dans l'alimentation animale. C'est donc parce que cette céréale est très convoitée et très consommée par la population locale de Nano dans la préfecture de Tandjouaré que dame Afia Latin fait désormais de sa production et de sa commercialisation, une activité principale. « J'ai grandi dans la production du maïs. Depuis la mort de mon mari, je faisais juste la culture du maïs pour alimenter mes enfants. Et comme je sais aussi que le maïs constitue l'aliment

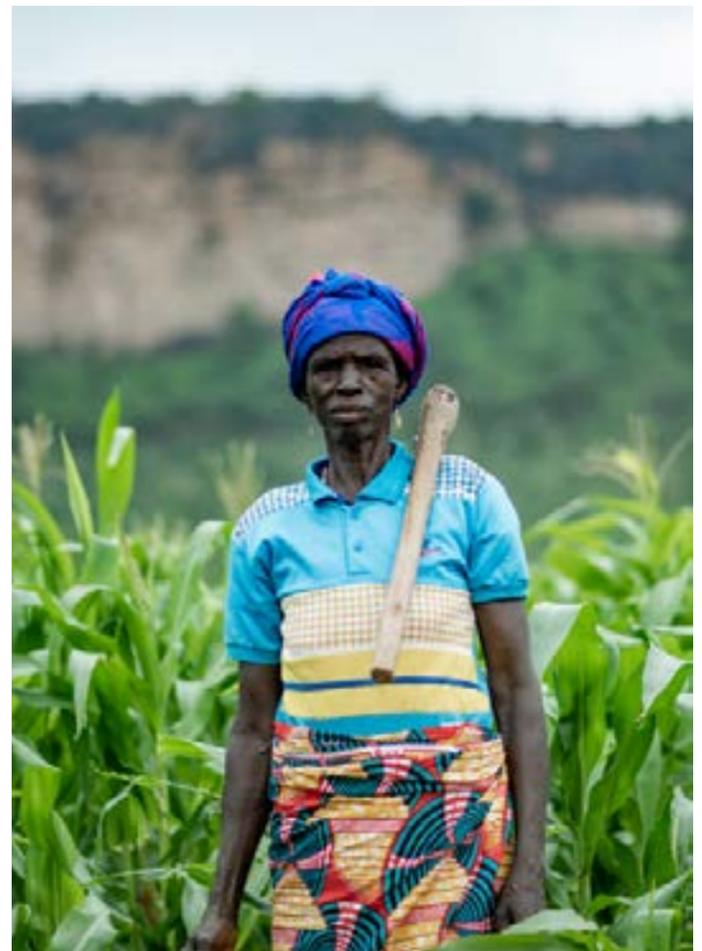
de base des gens d'ici, ça fait longtemps que je voulais me lancer dans sa commercialisation. » confie-t-elle.

C'est avec le produit AGRISEF du FNFI qu'elle est entrain de franchir ce cap cette année. Les produits FNFI ont d'énormes incidences sur la vie des femmes comme Afia Latin. Le Fonds collabore avec des IMF, qui prêtent à des bénéficiaires finals, dont une majorité de femmes et de jeunes. Des crédits qui permettent aux bénéficiaires de démarrer une AGR et de s'autonomiser. « Je suis très heureuse, vraiment très, très heureuse quand je vois que ma plantation pousse bien », déclare Afia Latin. « Si je n'avais pas reçu le prêt FNFI, je ne serais pas là où je suis maintenant. J'ai eu 100 000 FCFA et j'ai acheté de

l'engrais. J'ai pu également payer des jeunes qui ont labouré mon champ pour me permettre de cultiver sur un plus grand domaine ».

Parce que maîtrisant déjà le secteur, elle pense pouvoir évoluer rapidement. Elle s'est fixée comme objectif de stocker 10 sacs cette année. Mais elle ambitionne augmenter petit à petit son stock de maïs et surtout de diversifier ses céréales. En plus du maïs, elle veut cultiver du riz. Son ultime objectif est de permettre à ses enfants d'avoir tout ce qu'il faut pour une éducation réussie. « Ce prêt va réellement m'aider », explique-t-elle. « Si je vends effectivement 10 sacs cette année mes enfants ne vont maquer de rien pour l'école ».

Dans ce secteur, si la



Afia Latin

gestion post-récolte n'est pas bien faite, la qualité des céréales diminuera de manière naturelle. Ce qui fait que des agriculteurs ont souvent des pertes. Afia Latin a donc la bonne idée de faire du stockage de maïs. Pour continuer son expansion elle pense

déjà postuler pour le 2ème cycle du produit AGRISEF. Elle a d'ailleurs de grands projets. « J'espère que le FNFI continuera à m'aider à aller de l'avant », dit-elle, « parce que je sais que je vais réussir. Avec le FNFI je réussirai ».

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web :
Carlos Amevor

Comité de rédaction :
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Situation au Niger

Le Togo prend très au sérieux son rôle de médiateur désigné

Quelques heures seulement après le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) ayant officiellement désigné les dirigeants du Togo, du Bénin et de la Sierra Leone comme médiateurs dans la crise nigérienne, le chef de la diplomatie togolaise, le professeur Robert Dussey, s'est rendu dans le pays.



Professeur Robert Dussey (à gauche)

Le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'extérieur a été reçu par le Premier ministre nigérien, Ali Mahaman Lamine Zeine. Le professeur Dussey s'est rendu à Niamey sur instruction du président de la République Faure Gnassingbé.

« Nous sommes venus à Niamey pour rencontrer le Premier ministre nigérien. Nous devrions normalement venir avec mon homologue de la Sierra Leone, mais, à la dernière minute, une contrainte l'a empêché de faire le déplacement de Niamey », a déclaré le professeur Robert Dussey.

Il a eu une séance de travail avec le chef du gouvernement nigérien et aussi avec son homologue, le ministre des Affaires étrangères du Niger. « Nous avons travaillé et convenu du contenu et du timing de la transition. Cela constitue une avancée. Ce fut une séance très enrichissante

», a affirmé le chef de la diplomatie togolaise. Le professeur Robert Dussey compte de nouveau se rendre à Niamey au début du mois de janvier 2024.

Et pour cette nouvelle occasion, il compte bien être avec son homologue sierra léonais. Et le Béninois ? Ne se sent-il pas trop concerné par ce qui se passe ? Ou bien le fait d'avoir fait trop de zèle contre les nouvelles autorités nigériennes ne leur facilite pas les choses ... ? Voilà qui montre qu'en diplomatie, il faut faire preuve de retenue.

Quoi qu'il en soit, le Togo, comme dans le cas malien, a soigneusement évité de se mettre dans une situation inconfortable. Même si la Cedeao tente d'imposer la durée de la transition au Niger, il faut dire qu'il reviendra aux Nigériens d'en décider. Les pays de la Cedeao n'auront qu'à les accompagner.

E. Dadzie

Axe Lomé-Prague

Retrouvez désormais le consulat de la Tchèque à Agoè Cacaveli

La République tchèque (la Tchèque) a désormais son consulat honoraire à Agoè Cacaveli à Lomé, à côté de la Brasserie du Bénin (BB), côté Sud. L'ouverture officielle a eu lieu vendredi dernier en présence de Ján Fűrý, l'ambassadeur de la Tchèque près la République togolaise avec résidence à Accra au Ghana.

Un nouveau consul honoraire a été nommé par le même occasion par le président de la République tchèque, Petr Pavel. Il s'agit du Togolais Oukpedjo Abdou Saïd. « La cérémonie de ce jour tire son fondement de la Convention de Vienne de 1963 sur les relations consulaires. Elle constitue une concrétisation de l'échange

événement historique et marque une étape importante dans les relations bilatérales entre nos deux pays », a déclaré Oukpedjo Abdou Saïd. Sa mission consistera à favoriser le développement des relations commerciales, économiques, socio-culturelles et scientifiques entre les deux pays ; sauvegarder les intérêts des ressortissants, personnes physiques et morales de la République tchèque au Togo etc...

« C'est le lieu d'exprimer ma profonde gratitude aux autorités tchèques et plus particulièrement son Excellence monsieur Peter Pavel, chef de l'Etat de la République tchèque, qui a accepté ma candidature à

honoraire de la Tchèque au Togo.

L'ambassadeur de la Tchèque a pour sa part salué l'excellence des relations entre son pays et le Togo. Selon lui, l'installation d'un consulat permet de soutenir les actions de développement mutuelles. Il reconnaît le Togo comme un pays qui assure la paix, la coopération internationale. Il est convaincu que l'installation de ce consulat permettra à leurs différentes nations de se soutenir sur la scène internationale.

Ján Fűrý adresse ses sincères félicitations au consul honoraire. Il souhaite longue vie aux deux pays et aux relations qui les unissent. D'autres personnalités dont



L'ambassadeur Ján Fűrý (au milieu) et le consul Abdou Saïd Oukpedjo (deuxième de la droite vers la gauche)

de consentement entre le gouvernement tchèque et son homologue togolais au sujet de ma nomination en qualité de consul honoraire de la République tchèque au Togo. L'ouverture de ce poste consulaire et son opérationnalisation est un

ce poste. Je voudrais aussi rendre un vibrant hommage aux autorités togolaises, principalement à son Excellence monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, président de la République, pour m'avoir accordé cette fonction », a affirmé le consul

le ministre des Transports routiers, aériens et ferroviaires, Affoh Atchaa Dédji ; et l'ambassadeur de l'Union européenne au Togo, Joaquín Tasso Villalonga ont également pris part à cette cérémonie.

Edem Dadzie

Découpage électoral

Le professeur Aimé Gogué prend le contre-pied du CPC !

Bien que les dernières propositions du Cadre permanent de concertation (CPC) soient perçues par certains comme la solution aux problèmes politiques actuels, cela n'est pas le cas pour tout le monde. Le professeur Aimé Gogué, président de l'Alliance des démocrates pour un développement intégral (Addi), relance le débat.

Dans un communiqué publié le vendredi 15 décembre 2023, Addi invite tous les acteurs politiques à une profonde réflexion sur la question du découpage électoral. Selon ce parti politique, les communes ne peuvent pas servir de base pour un découpage électoral au Togo, parce qu'elles n'auraient pas été déterminées de la bonne façon.

« Le découpage électoral actuel au Togo est inéquitable

et défavorise les populations de certaines régions. Les communes auraient pu servir de base pour déterminer le nombre de députés. Malheureusement, les communes n'ont pas été déterminées à partir de critères objectifs et équitables. Ainsi, en plus du risque de ne pas apporter une solution idoine au problème d'iniquité, cette base de découpage a l'inconvénient d'augmenter considérablement le nombre

de députés (117) par rapport à la population », déclare le professeur Aimé Gogué.

Le parti Addi essaie de faire un parallèle avec des pays voisins du Togo comme le Sénégal, le Bénin et la Côte d'Ivoire. « Au Bénin, l'on a un député pour environ 128 000 habitants ; en Côte d'Ivoire, il

nous avons un député pour moins de 90 000 habitants », précise le parti.

Plusieurs autres observateurs semblent aussi vouloir indiquer que le Togo n'a pas besoin d'une augmentation du nombre de ses députés. Ils sont nombreux à penser que cela constituerait une

motiver l'augmentation ou non du nombre des élus du peuple ?

Quoi qu'il en soit, le CPC n'a pas encore pris de décisions définitives. Pour le moment, l'on est à l'étape de propositions. Les acteurs politiques devraient se revoir cette semaine pour poursuivre les discussions. Heureusement que l'un des participants, le secrétaire exécutif du parti Union pour la République (Unir), Atcholi Aklesso, a clairement fait savoir que le gouvernement n'était pas obligé d'adopter toutes les propositions du CPC.

Et même avant d'en arriver là, il serait judicieux pour les membres du CPC de tenir compte des observations des acteurs externes dont le parti Addi.



Le professeur Aimé Gogué

s'agit d'un député pour environ 115 000 habitants ; au Sénégal, l'on a un député pour environ 110 000 habitants. Et au Togo,

perte d'argent alors que le pays a de nombreux défis sociaux. Est-ce de telles considérations qui doivent

Côte d'Ivoire/Opposition

Sur recours de deux militants, la justice ivoirienne suspend le congrès du PDCI

Le Congrès tant attendu du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) a été suspendu à la veille de sa tenue. Prévu pour élire le successeur de feu le président Henri Konan Bédié, à la tête du parti pendant près de trois décennies, cet événement majeur a été interrompu par une décision en référé du Tribunal de grande instance d'Abidjan (TGI).

La suspension fait suite à un recours en justice déposé par deux militants du PDCI, contestant la légalité et la transparence de la préparation de ce congrès extraordinaire. Les griefs soulevés ont été jugés recevables par le TGI, qui a exprimé des craintes quant aux potentielles irrégularités compromettant le processus électoral pour le nouveau président du parti. Cette décision vise



Des cadres du PDCI

à éviter toute perturbation de l'ordre public. L'effervescence régnait

devant l'hôtel Ivoire, lieu prévu pour l'événement, où des militants, venus de

tous les coins du pays, se sont heurtés à un barrage de forces de sécurité interdisant l'accès au congrès. Une confusion palpable régnait parmi les congressistes qui, pour certains, n'avaient pas été informés à temps de la suspension, créant un sentiment d'injustice et d'indignation.

Alors que le conseil juridique du PDCI et certains membres éminents appellent à la retenue et au calme, l'un des candidats au Congrès, Tidjane Thiam, demande aux militants de s'abstenir de tout déplacement.

Cette suspension abrupte du Congrès du PDCI

alimente les tensions et soulève des questions sur l'avenir du parti politique majeur en Côte d'Ivoire. Elle laisse un goût d'inachevé parmi les milliers de congressistes attendus et génère des doutes quant à la stabilité interne du PDCI dans un contexte politique déjà complexe.

En attendant de nouvelles directives et décisions quant à la suite des événements, le PDCI se retrouve dans une période d'incertitude, marquée par des dissensions internes et des attentes suspendues quant à la reprise de ce Congrès majeur pour l'avenir du parti.

T.M.

Tchad/Nouvelle Constitution

Les Tchadiens ont voté sous l'ombre de la division politique

Ce dimanche, plus de 8,2 millions d'électeurs tchadiens sont appelés à participer à un référendum crucial pour déterminer l'adoption d'une nouvelle Constitution, fondée sur un Etat unitaire décentralisé. Ce processus vise à résoudre les dissensions profondes entre les partisans de l'unité et ceux favorisant un Etat fédéral.



Le président de la transition Mahamat Deby au premier plan

Les urnes, réparties dans 22 726 bureaux de vote, sont ouvertes toute la journée pour recueillir l'opinion des électeurs. Le camp du "oui", dirigé par le Premier ministre de transition, Saleh Kebzabo, bénéficie d'un vaste soutien, allant du gouvernement de transition à plus de 216 partis politiques et diverses associations, donnant à cette coalition une campagne influente.

Cependant, les voix des partisans d'un Etat fédéral, divisées entre ceux appelant au vote "non" et ceux prônant le boycott du scrutin, semblent affaiblies face à la puissance du camp du "oui". Le ralliement inattendu de Succès Masra, l'un des principaux opposants, à la cause du "oui" a contribué à

rendre ces voix quasiment inaudibles.

La victoire anticipée du "oui" à l'instauration d'un "Etat unitaire et décentralisé" semble quasi-assurée dans les deux camps. Cependant, l'attention se porte désormais sur le taux de participation, un indicateur clé scruté par tous, alors que la coalition du "oui" vise une victoire écrasante à plus de 80% des voix.

L'opposition, quant à elle, encourage le boycott ou le vote "non", espérant ainsi miner la légitimité du pouvoir en place, perçu comme imposant une "dynastie des Idriss Deby". Elle mise sur une faible participation et une victoire étriquée du "oui" pour contester cette légitimité.

Malgré les affirmations du

pouvoir sur le caractère "fortement" décentralisé du texte constitutionnel proposé, certains experts soulignent des similitudes marquantes avec la Constitution de 1996, peu mise en application. Cette réactualisation fait débat, notamment avec le rétablissement de certaines institutions comme le Sénat ou la Haute Cour de justice, ainsi que la modification de l'âge minimum pour être candidat à la présidentielle. Néanmoins, une vague de scepticisme imprègne la population, témoignant d'un manque de confiance dans le respect effectif de cette nouvelle Constitution, peu importe le résultat du scrutin. Cette inquiétude, déjà exprimée par l'ensemble de la classe politique lors du dialogue national inclusif, soulève des doutes quant à la réelle avancée vers la démocratie pour le Tchad.

Cette journée de vote constitue un moment déterminant pour l'avenir politique du Tchad, mais suscite également des interrogations quant à l'effectivité des changements constitutionnels pour répondre aux attentes démocratiques du pays.

T.M.

Afrique du Sud/Politique

Jacob Zuma déclare la guerre à l'ANC et appelle à voter contre son propre parti

Lors d'une conférence de presse percutante, Zuma a pris pour cible le parti au pouvoir, accusant le président actuel, Cyril Ramaphosa, d'être sous l'emprise du "capitalisme blanc", reniant ainsi son allégeance politique et annonçant qu'il ne soutiendrait ni ne voterait pour l'ANC aux prochaines élections générales prévues l'année prochaine.



Jacob Zuma

Cette sortie remarquée de Zuma découle de son amertume après avoir été évincé de la présidence en 2018, suite à des accusations de corruption. Ses diatribes virulentes visent à miner la crédibilité de l'ANC, plongeant ainsi le parti dans une crise profonde, un affront pour le pays qui célébrait pourtant la journée de la réconciliation.

Les attaques cinglantes de Zuma ne se sont pas arrêtées là. Il a qualifié l'ANC de Ramaphosa de "relais du capitalisme blanc", l'accusant de mener une guerre contre les professionnels et les intellectuels noirs. De plus, il a appelé à soutenir un nouveau parti, l'uMkhonto weSizwe (MK), reprenant le nom de l'ancienne branche armée de l'ANC. Cette décision a suscité la colère de l'ANC, qui compte porter l'affaire devant les tribunaux pour la propriété du nom. Cette dissidence de Zuma pourrait saper le soutien électoral crucial pour l'ANC, risquant de priver le parti présidentiel de sa majorité aux élections de 2024, une situation inédite pour ce pilier historique de la politique sud-africaine.

Dans sa quête de vengeance contre Ramaphosa, Zuma semble prêt à sacrifier l'ANC, qu'il refuse pourtant de quitter. Ses actions, plutôt qu'un départ, ressemblent davantage à une campagne visant à déstabiliser le parti, au risque de compromettre sa propre formation politique.

Cette lutte intestinale au sein de l'ANC jette une ombre sur l'avenir politique de l'Afrique du Sud, soulignant les tensions internes et les enjeux majeurs pour un parti historiquement dominant.

T.M.

Transport

Le poste de péage d'Aképé désormais opérationnel

Dans son engagement à assurer le bon entretien du réseau routier togolais, le gouvernement à travers la Société autonome de financement de l'entretien routier (SAFER) mise sur les revenus tirés des postes de péage. Pour ce faire, un nouveau poste de péage a été inauguré à Aképé et rendu opérationnel, ce lundi 11 décembre 2023.

Situé sur la nationale n°5 (Lomé-Kpalimé), ce poste de péage permet aux usagers de renouer avec cette voie après des mois de déviation due aux travaux. Ce péage facilite ainsi la circulation des personnes et des biens sur l'axe Lomé-Kpalimé.

Ce nouveau poste est doté de 6 passages destinés à fluidifier la circulation au niveau des postes de péages et à permettre un gain de temps aux usagers lors des formalités liées au paiement de taxes. Les opérations réalisées auparavant au poste de Sanguéra sont ainsi transférées sur le site à Aképé. « Le poste est moderne en termes d'infrastructures, de réservation et de prédisposition à l'automatisation. Ce n'est pas encore un poste automatisé. Nous continuons avec le

système traditionnel, avec les caisses enregistrees en attendant l'automatisation. Mais le trafic est assez fluide compte tenu du nombre de passages disponibles sur le poste », a indiqué Kondokissem Hodalo, chargée de l'Exploitation des postes de péage.

Il y a de cela deux ans, le gouvernement a lancé un processus d'automatisation de plusieurs notamment ceux de Davié, de Vodougbe et d'Aképédo dans l'Avé sur le Grand contournement de Lomé, ce sont ainsi, les postes de péage de Sanguera, Vogan, Dzemenyi, Adeta Badou, Sotouboua, Alédjo, Défalé, Mango et Ponio qui vont passer au digital et intégrer des moyens de paiement modernes.

Edy Alley

Infrastructures routières

Des chantiers en bonne voie de finalisation à Kara

La dynamique modernisation des infrastructures de transport notamment routières entreprise par l'exécutif, continue d'engranger des réalisations. A Kara, le ministre de l'Urbanisme, Kodjo Adedze a effectué en début de semaine une visite de terrain pour constater l'évolution de certains chantiers.

Le pont de Kpèlèouwayi ainsi que ses voies d'accès et connexes, et la voie d'accès à la RN19 (Route Kara-Kabou-Frontière Ghana), font partie des infrastructures en construction dans la région de la Kara. Pour le ministre Kodjo Adedze, la finalisation des travaux est en bonne voie. « C'est une satisfaction qui se dégage à vue d'œil et par rapport à l'expertise de SATOM, nous sommes en train d'obtenir des ouvrages de qualité », a indiqué le ministre. Ces travaux devraient être bientôt achevés et réceptionnés pour usage dans les prochains mois.

Le Togo s'est investi depuis plus d'une décennie à moderniser ses infrastructures routières. Cet élan de modernisation des infrastructures est porté par la Feuille de route gouvernementale qui veut positionner le Togo comme un pays moderne. Ces travaux, réalisés dans le cadre du Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU), sont financés conjointement par la Banque mondiale et le gouvernement togolais. Le PIDU dispose d'une enveloppe

globale de 16 milliards FCFA. Cette dernière décennie, le gouvernement a déjà investi plus de 680 milliards FCFA dans les infrastructures routières.

Ces travaux vont permettre à terme de faciliter le déplacement des personnes et des biens, surtout dans la région de la Kara. Déclat du développement économique, ces infrastructures routières vont concourir à l'amélioration des conditions de vie des populations et participer à la création de la richesse dans le pays.

Dans le cadre du PIDU, le ministre d'Etat, en charge de l'Urbanisme, Kodjo Adedze a également procédé au lancement des travaux de la voirie urbaine à Dapaong, le jeudi 14 décembre. Des travaux qui vont consister à aménager, assainir, bitumer, des voies, ainsi qu'à réhabiliter et à renforcer le réseau de drainage des eaux pluviales. C'est environ 2,5 km linéaires de voirie qui sont concernés. Le coût total des travaux est estimé à 2,2 milliards FCFA.

Edy Alley

Contexte économique et financier

Le Conseil national du crédit fait le point de la situation

Observatoire des évolutions économiques du Togo, le Conseil national de crédit (CNC) a ouvert sa dernière séance de l'année, le 14 décembre à Lomé. En l'absence du président statutaire du CNC, le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya, le CNC a été présidé par le ministre Pré Simfeitchéou, ministre conseiller auprès du président de la République.



Dernière séance de l'année du Conseil national de crédit (CNC), tenu ce 14 décembre à Lomé

Cette dernière séance de l'année a été consacrée à trois sujets phares. Il s'agit en premier lieu, du projet de rapport annuel du CNC au Comité de politique monétaire (CPM) portant sur l'évolution de la situation économique et du système financier au titre de l'année 2023. En second lieu, les participants ont échangé sur une note d'analyse comparative des mécanismes contraignants de recouvrement des créances bancaires. Pour terminer, les participants aborderont le programme de travail du CNC au titre de l'année 2024.

En passant en revue la situation économique du Togo, le ministre Pré affirme que « le taux de croissance économique de 2023 a été projeté à 6,6% au début de l'année, contre 5,8% enregistré en 2022 ». On note aussi que « malgré les incertitudes qui pèsent sur la situation économique mondiale et sous-régionale, certaines branches du secteur tertiaire, notamment celles dédiées au trafic portuaire de marchandises et du fret aérien, affichent une plus forte résilience ».

Spécifiquement, la contribution des secteurs primaires et tertiaires à la croissance économique « est désormais respectivement attendue à 0,9% et 4,1%, contre 1,2% et 4,0% initialement. S'agissant de la contribution du secteur secondaire, elle demeure inchangée à 1,4% ».

Cette évolution contrastée a conduit à une légère révision à la baisse du rythme de progression de l'activité économique. Ainsi, le taux de croissance économique

devrait plutôt ressortir à 6,4%, soit un raffermissement de 60 points de base par rapport à la réalisation de 2022. En ce qui concerne l'inflation, le CNC observe que le taux d'inflation s'est établi en moyenne sur les neuf premiers mois de l'année à 5,7%, contre 7,5% un an plus tôt. La baisse du taux d'inflation fait suite principalement à une amélioration de l'offre locale de produits alimentaires, en raison d'une campagne agricole satisfaisante.

Ce contexte économique s'inscrit dans un cadre de décélération du niveau général des prix à la consommation, ainsi que d'un endettement public soutenable. « Quant au taux d'endettement public, il est ressorti à 66,4% à fin septembre 2023, contre 65,5% à fin décembre 2022, en dessous de la norme communautaire plafond de 70% », indique le CNC.

Sur la situation du secteur financier et du financement de l'économie, les évolutions sont encourageantes. On relève, un accroissement de l'offre de services de proximité émanant des banques et des systèmes financiers décentralisés. Les données disponibles indiquent que les créances intérieures, c'est-à-dire les concours accordés à l'Etat et au secteur privé, ont crû de 12% en un an, pour atteindre 1.872 milliards FCFA à fin septembre 2023. S'agissant particulièrement des financements au profit du secteur privé, « ils ont représenté 93% des créances intérieures. De ce fait, le taux de financement du secteur privé est ressorti à 31% à fin septembre 2023, contre 30%

un an auparavant ».

En outre, l'examen des coûts de financement révèle une baisse des taux d'intérêt appliqués aux crédits octroyés aux micros entreprises. Ainsi, les taux d'intérêt servis sur les crédits accordés aux micros entreprises ont connu une régression de 30 points de base pour se situer à 8,9% au troisième trimestre 2023. A cet égard, le taux brut de dégradation du portefeuille de crédit des banques est passé de 8,8% au 30 septembre 2022 à 8,3% à fin septembre 2023. Le taux brut de dégradation du portefeuille de crédit des institutions de microfinance s'est, quant à lui, établi à 5,6% à fin septembre 2023, contre 5,7% au 30 septembre 2022, pour une norme de 3,0%.

Par ailleurs, le ministre Pré Simfeitchéou a invité les différents acteurs à œuvrer pour l'accroissement continu des financements destinés aux micros, petites et moyennes entreprises et à l'amélioration continue de la qualité des services financiers ainsi que la poursuite de la digitalisation des services financiers.

Cette dernière séance du CNC de l'année, est la première pour Akuwa Dogbé Azoma en tant que première femme à occuper le poste de la direction nationale de la Bceao. « Je sais que nous pouvons compter sur vous pour consolider les acquis et relever les défis de l'heure, dans le but d'assurer un meilleur financement de l'activité économique au Togo », a déclaré le ministre Pré à son endroit.

Edy Alley

SOMMATION DE PRENDRE COMMUNICATION DU CAHIER DES CHARGES

ORIGINAL

Le deux mil vingt-trois

Et le Jeudi 14 décembre à 14 heures 25 minutes ;

A la requête de **BANK OF AFRICA-TOGO (BOA-TOGO) SA**, Société Anonyme au capital de quinze milliards cinq cent millions (15 500 000 000) de francs CFA, N° CC : 092694-U-RCCM : Lomé-2009 B 0340 ; ayant son siège social au Boulevard de la République, 01 BP 229 Lomé-Togo, Tel : (+228) 22 53 62 62/ 22 53 62 01, agissant, poursuites et diligences de son Représentant Légal, demeurant et domicilié es-qualité au siège de ladite banque ;

Assistée de **Maitre Elie Ezin DJOMATIN**, Avocat au Barreau du Togo, au 313, Boulevard du 13 janvier au 1^{er} étage de l'immeuble de l'Agence du Boulevard Est de la Banque UTB en face de la société EPOGERC Audit et conseil, Lomé, Commune du Golfe 4, quartier Béniglato, 04 BP : 926, Tel : 22 20 16 56, Fax 22 20 16 56, e-mail cabinetmedjomatins@gmail.com, au cabinet duquel domicile est élu ;

Je soussigné M. AGBOBLY ATAYI Mandé,
Tribunal de Grande Instance de Lomé et de Lomé
et domicilié à Lomé, N°5, Rue TABINDE,
non loin de la Pharmacie DE KPEHENDU

Avons dit et déclaré à :

1-Monsieur WELBECK Yao Etienne Wisdom Ailka, Constituant hypothécaire au profit de la société RT DISTRIBUTION SARL, demeurant et domicilié en France de passage réguliers à Lomé, représenté par monsieur WELBECK Yao Délali, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Baguida, Tel : 90 27 30 30/ 98 63 90 90, où étant et parlant à : *depuis n'ayant pas de domicile ni adresse connue, nous avons signé la copie de la copie par affichage devant le Tribunal de Grande Instance de Lomé conformément à l'article 58 du C*

2-Monsieur WELBECK Yao Délali, copropriétaire de l'immeuble hypothéqué objet du titre foncier n°28632 RT, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Baguida, Tel : 90 27 30 30/ 98 63 90 90, où étant et parlant à : *depuis n'ayant pas de domicile ni adresse connue, nous avons signé la copie de la copie par affichage devant le Tribunal de Grande Instance de Lomé conformément à l'article 58 du C*

Que le cahier des charges dressé par **Maitre Ezin DJOMATIN, Avocat au Barreau du Togo**, pour parvenir à la vente sur saisie immobilière de l'immeuble objet du titre foncier N° 28 632 RT, Volume 144, Folio 130,

ORIGINAL

saisi par la requérante par suite du commandement aux fins de saisie immobilière qui leur a été délaissé suivant exploit en date 24 octobre 2023 de mon ministère, enregistré et publié au bureau de la Conservation de la propriété foncière et des Domaines du Togo le 28 novembre 2023, a été déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Lomé le **08 Décembre 2023**, par **Maitre Ezin DJOMATIN, Avocat au Barreau du Togo**;

Et à même requête, demeure et élection de domicile et constitution d'Avocat que dessus, Nous, Huissier susdit et soussigné, étant et parlant comme ci-dessus, avons fait sommation aux saisis, **Messieurs WELBECK Yao Etienne Wisdom Ailka et WELBECK Yao Délali**

- De prendre audit greffe, communication du cahier des charges contenant les clauses et conditions auxquelles sera adjudgé l'immeuble objet du titre foncier N° 28 632 RT, Volume 144, Folio 130 ;
- D'y faire insérer leurs dires et observations jusqu'au cinquième (5^e) jour précédent l'audience éventuelle ci-dessous fixée, à peine de déchéance, étant entendu qu'à défaut de former et de faire mentionner à la suite du cahier des charges, dans ce même délai, la demande en résolution d'une vente antérieure ou la poursuite de folle enchère d'une réalisation forcée, ils sont déchus à l'égard de l'adjudicataire de son droit d'exercer ces actions ;

Les informant que l'audience éventuelle aura lieu : **le mardi vingt-trois (23) janvier 2024 à dix (10) heures 00 minute au Tribunal de Grande Instance de Lomé**, sis au Palais de Justice de ladite ville, où seront jugées les contestations soulevées, s'il y a lieu, avec déclaration que s'il n'y a eu ni dires ni observations au cahier des charges, la fixation de cette audience sera considérée comme non avenue. Il sera alors procédé à l'accomplissement des formalités de publicité ainsi qu'à l'adjudication sur saisie immobilière de l'immeuble désigné au cahier des charges ;

- De se présenter, pour le cas où il n'y aurait ni dires ni observations sur le cahier des charges,

Le mardi vingt-sept (27) février 2024 à dix (10) Heures 00 minute en l'étude de Maître ATAYI Amaté Madjé, Notaire à Lomé, 249, rue ZOOTI, quartier des Etoiles, OSBP : 8145, email : atsyivanus@yahoo pour l'adjudication de l'immeuble dont s'agit.

Enfin nous leur avons déclaré que faute par eux de se présenter, il sera donné défaut contre eux et de suite procéder tant en leur absence qu'en leur présence.

**SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'ILS N'EN IGNORENT**

Nous leur avons, étant et parlant comme ci-dessus remis et laissé, copie du présent exploit dont le coût est de : 50.000 FCFA ;

L'HUISSIER,



1' ORIGINAL

ASSIGNATION EN OBTENTION DE TITRE EXECUTOIRE

L'an deux vingt-trois (2023)

Et le Mardi, (05...) cinq Décembre à 10 heures 20 minutes

A la requête de la succession GRUNITZKY Akofala Née BAETA, représentée par CODJIE Kossi Mawuvi et ALANDOU Kabir, tous demeurant et domiciliés à Lomé, tél : 90 01 97 28/ 90 04 51 49

Nous *Elie Ezin DJOMATIN, Avocat au Barreau du Togo, au 313, Boulevard du 13 janvier au 1^{er} étage de l'immeuble de l'Agence du Boulevard Est de la Banque UTB en face de la société EPOGERC Audit et conseil, Lomé, Commune du Golfe 4, quartier Béniglato, 04 BP : 926, Tel : 22 20 16 56, Fax 22 20 16 56, e-mail cabinetmedjomatins@gmail.com*

Avons donné assignation au nommé :

ONG SEBADERS à Kpalimé représentée par son Directeur Exécutif EDAH T. Robert demeurant et domicilié à Kpalimé, où étant et parlant à : *disinteressa, étant toujours introuvable, nous avons affiché l'acte de l'entre principal du tribunal*

A comparaitre le Jeudi Quatorze (14) Décembre 2023 à Huit (08) du matin, heures et jours suivant s'il y a lieu à l'audience, par-devant le Tribunal d'Instance à Compétence Correctionnelle et Civile de Kpalimé statuant en matière civile et immobilière siégeant au Palais de Justice de ladite ville ;

POUR

Attendu que la succession requérante détient une créance de **Quatre millions huit cent quarante mille (4.840.000) F CFA** sur la requise ;

Attendu que ladite créance est consécutive à des loyers impayés avec l'entrée au maquis du représentant légal de la requise ;

Attendu que la situation d'impasse créée a conduit la requérante à l'obtention de l'ordonnance N° 170/2023 rendue le 31 Août 2023 par Monsieur le Président du

Tribunal d'Instance à Compétence Correctionnelle et Civile de Kpalimé, laquelle l'a autorisé à ouvrir les portes de l'immeuble lui appartenant à l'aide d'un serrurier et ce en présence d'un Huissier de Justice et du chef de quartier qui assisteront à toutes ses opérations et dresser un inventaire afin d'y recourir en cas de besoin et ordonné l'exécution provisoire de la présente ordonnance nonobstant toutes voies de recours ;

Attendu qu'ensuite la requérante a obtenu l'ordonnance à bas de requête N° 167/2023 rendue le 29 Août 2023 par Monsieur le Président du Tribunal d'Instance à Compétence Correctionnelle et Civile de Kpalimé, laquelle a autorisé en vertu de l'article 54 de l'acte uniforme de l'OHADA portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'Exécution à pratiquer une saisie conservatoire sur les biens mobiliers corporels ou incorporels contenus dans l'immeuble propriété de la requérante siège de la requise ;

Attendu que suivant les dispositions de l'article 58 du code de procédure civile l'ordonnance N° 167/2023 rendue le 29 Août 2023 par Monsieur le Président du Tribunal d'Instance à Compétence Correctionnelle et Civile de Kpalimé a été prise avec publication du procès-verbal de saisie conservatoire dans l'organe de presse TOGO MATIN N° 1261 du Vendredi 24 Novembre 2023 ;

Attendu que la saisie conservatoire est faite pour sûreté et avoir paiement de la somme en principal, intérêts et frais de *Cinq millions neuf cent quarante-six mille six cent quatre-vingt (5.946.680) F CFA*, sous réserves des intérêts de droit et autres frais à venir ;

Attendu que les frais de publication de l'organe de presse TOGO MATIN *Soixante-dix mille (70.000) FCFA* sont aussi imputables à la requise et ceux des publications ultérieures dans le même organe *70.000F CFA x 3* (signification du titre exécutoire, signification du commandement, signification de l'acte de conversion en saisie - attribution) soit *Deux cent dix mille (210.000) F CFA* ;

Attendu qu'une provision d'*Un million (1.000.000) F CFA* serait raisonnable pour faire face aux honoraires des auxiliaires de justice dans les opérations subséquentes et imputables à la requise ; (la présente assignation aussi sera publiée)

Attendu que la saisie a été pratiquée sans titre exécutoire et que la requérante pour les besoins de la poursuite de la procédure, entend obtenir un titre exécutoire conformément à l'article 61 de l'acte uniforme précité ;

PAR CES MOTIFS

- Venir la requise ONG SEBADERS représentée par son Directeur exécutif EDAAH T. Robert s'entendre ;

Condamner à payer à la succession requérante la somme de *5.946.680 + 70.000 + 70.000 + 70.000 + 1.000.000) soit 7.156.680F CFA* ;

- Dire que le jugement à intervenir vaudrait titre exécutoire ;
- Assortir la décision de l'exécution provisoire nonobstant toutes voies de recours et sans caution ;
- Condamner l'ONG SEBADERS aux entiers dépens ;

SOUS TOUTES RESERVES
ET POUR QU'ELLE NE L'IGNORE

Et nous lui avons étant et parlant comme ci-dessus remis copie du présent exploit dont le coût est de *...30.000...FCFA*.

L'huissier



CORIS MONEY
Simple et cool !



Avec Coris Money

Transferts

OF

Retraits

Minimum

100F

Maximum

1%

Appelez votre banque au **8283**

SIMPLE & COOL

offre soumise à conditions

www.corismoney.com

Disponible gratuitement sur



par



Blague

Un groupe de maris s'est réuni lors d'une conférence sur " Comment vivre dans une relation d'amour avec votre femme ".
On a demandé aux hommes :

« Combien d'entre vous aiment leur femme ? »

Tous les hommes ont levé la main. Ensuite, on leur a demandé :

« À quand remonte la dernière fois que vous avez dit à votre femme que vous l'aimiez ? »

Certains hommes ont répondu "aujourd'hui", d'autres "hier", la majorité ne s'en souvenait pas.

Les hommes ont ensuite été invités à prendre leurs téléphones et à envoyer le texte suivant à leurs épouses respectives : "Je t'aime mon coeur". Ensuite, les hommes ont été invités à échanger les téléphones, afin que chacun d'eux puisse lire la réponse de l'autre épouse au message d'amour.

Voici les réponses de 15 d'entre elles :

1. As-tu encore enceinté une fille ?
2. C'était avant, pas maintenant !
3. Tu veux emprunter de l'argent, n'est-ce-pas ?
4. Qu'as-tu encore fait ? Je ne te pardonnerai pas cette fois !
5. C'est-à-dire ?
6. C'est le titre d'une nouvelle chanson ?
7. Est-ce que je rêve ?
8. Si tu ne me dis pas à qui s'adresse ce message, tu vas mourir aujourd'hui !
9. Toi cet homme, je t'ai demandé d'arrêter de boire !
10. S'il vous plaît, à qui j'ai l'honneur ?
11. Quand est-ce-que ceci a commencé ?
12. * Svp Vous vous en êtes trompé de numéro. *
13. Qui a donné la banane au singe ?
14. Qui t'a appris ça ?
15. S'il te plaît, je ne suis pas d'humeur !

Rire... c'est thérapeutique

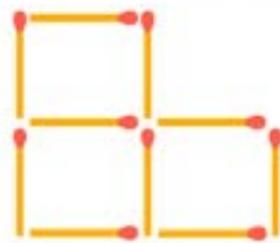
Pensée du jour

Un oiseau a demandé à une abeille: "Tu travailles si dur pour fabriquer du miel, mais les gens te le volent. Ne te sens-tu pas malheureuse ? " Et l'abeille répondit : "Non, ils pourraient voler tout mon miel, mais jamais ils ne pourront voler l'art de le produire." De la même façon, les gens peuvent te mépriser, te décourager ou voler toutes tes idées, ou refuser de te rétablir dans tes droits, mais ils ne pourront jamais te séparer de la source de tes bénédictions. Attache-toi toujours à Dieu et il te fera réjouir tous les bons fruits de la terre et de tes talents .
Telle est ma manière ce matin de vous dire encore une fois bonne journée et te souhaiter tout le meilleur pour ce mois d'octobre , dans la paix et la joie du Seigneur.

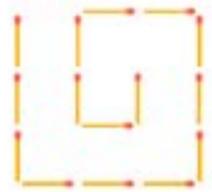


Jeux

DÉPLACE 2 ALLUMETTES POUR OBTENIR 2 CARRÉS AU LIEU DE 3



DÉPLACE 3 ALLUMETTES POUR OBTENIR 2 CARRÉS



Rends ce calcul correct en ne déplaçant qu'une seule allumette.

ENLÈVE 2 ALLUMETTES POUR ARRANGER CETTE ÉQUATION



Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Bénéglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédrzanawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédrzanawoé Tel: 22 42 12 07

MANNEQUINAT & HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCE; Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCE; Tel: 92 27 91 66

SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD; Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca

www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54

Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)

RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA : Salle GYM TONIC.

Tél : 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»;

Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ;

Tél 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine);

Tél : 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)

Tél : 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)

Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11

TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédrzanawé); Tél : 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»

Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss);

Tél : 90 04 76 60

GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé); Tél : 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél : 22 71 49 70

Energie électrique

Le Togo engage de nouveaux chantiers pour atteindre un taux d'électrification de 100% d'ici 2030

Pour atteindre son objectif, celui qui consiste à atteindre 100% de taux d'électrification d'ici 2023, le gouvernement togolais a engagé ces dernières années, des travaux et mis en œuvre des projets visant à fournir du courant électrique aussi bien aux populations en milieu rural qu'en milieux urbains.



Pose d'un kit d'éclairage domestique

Centrale solaire de Sokodé, les travaux débuteront à la mi-2024

Au Togo, le projet de construction de la centrale solaire photovoltaïque de Sokodé (Préfecture de Tchoudjo) se précise et sera lancé bientôt. Une nouvelle étape a été franchie le lundi 04 décembre dernier à Dubaï, en marge des négociations de la COP28, avec la conclusion d'un nouvel accord en présence du chef de l'Etat.

Concrètement, une convention de concession d'une durée de 25 ans, a été signée entre le gouvernement, le groupe français Meridiam et son partenaire EDF, pour la conception, la construction, le financement, et l'exploitation de cette infrastructure d'une capacité de 64 MWc.

Les travaux, prévus pour démarrer à la mi-2024, permettront de créer plus de 200 emplois locaux et d'offrir à terme, de l'énergie propre et renouvelable à plus de 700.000 personnes vivant à Sokodé et dans d'autres localités environnantes dans la région.

Pour le Togo qui s'est doté il y a deux ans de la plus grande centrale solaire d'Afrique de l'Ouest, il s'agit d'accélérer la mise en œuvre de l'ambition nationale d'accès universel à l'électricité d'ici à 2030 et surtout de diversification du mix énergétique.

En rappel, une autre centrale solaire est également prévue à Kara.

Electrification rurale : inauguration d'un réseau électrique dans la localité

de Koto Copé

En août 2023, le village de Koto-Copé, situé à 17 km au sud de la localité d'Atakpamé, a inauguré en fin de semaine dernière, un nouveau réseau électrique. Les installations, rapporte l'Agence togolaise de presse (ATOP), comprennent un réseau de 20 mètres en moyenne tension, un transformateur MT/BT de 50 kVA, 700 mètres de réseau basse tension et 15 lampadaires pour l'éclairage



Inauguration de la centrale solaire de Blitta

public.

Cette réalisation, portée par le ministre délégué chargé de l'Énergie et des Mines, s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie nationale d'électrification, conformément à la feuille de route gouvernementale 2020-2025. La cérémonie d'inauguration a réuni des représentants clés, dont le préfet de l'Ogou, Akakpo Edoh, des députés, des maires ainsi que des autorités militaires, traditionnelles et religieuses.

Appui du Fonds Tinga

Dans la foulée, l'initiative

bénéficiera également du Fonds d'électrification Tinga, qui vise à faciliter l'accès des ménages ruraux aux services d'électrification.

« Pour faciliter l'accès de la population au raccordement à l'électricité à partir du réseau construit, les offres du Fonds Tinga sont proposées », a indiqué aux populations Essenouwa Degla, directeur général adjoint de la CEET. Celui-ci les a conviées à une bonne utilisation de ce réseau.

« Tous les ménages éligibles pourront bénéficier d'un raccordement au réseau de distribution de la CEET, moyennant le paiement d'un ticket d'entrée de 1 000 FCFA ; le reste du coût de raccordement sera échelonné sur une période allant jusqu'à 10 ans », ajoute-t-on.

Pour rappel, le Togo vise un taux d'électrification de 75% d'ici 2025, et l'accès universel à l'électricité à l'horizon 2030.

Cizo, plus de 130.000 kits solaires distribués aux ménages à fin juin 2023

Plusieurs opérateurs interviennent sur le programme, à savoir Bboxx-Edf, Solergie, Sung King qui a racheté Soleva, Moon et Fenix Intl.

Fonds d'électrification Tinga : en un an, 100 000 bénéficiaires

Lancé il y a un peu plus d'un an, en avril 2022, le Fonds Tinga revendique déjà 100 000 bénéficiaires, dans les régions de la Kara et des Savanes. C'est selon les informations rendues publiques par la Présidence togolaise, ceci en marge d'une visite du chef d'Etat togolais à Kara la semaine dernière, où il a échangé, le jeudi 20 avril 2023 à Pagouda, avec les bénéficiaires du Fonds. C'était notamment en compagnie de Mawunyo Mila Aziabile, ministre déléguée auprès du Président de la République, chargée de l'Énergie et des Mines, qui a fourni d'amples explications sur les objectifs du projet, et présenté les résultats déjà obtenus et les perspectives.

Tinga est en effet une initiative présidentielle, visant à faciliter l'accès des populations au raccordement

équipements solaires se fait via le système Pay As You Go qui est un modèle de financement qui s'appuie sur les 'paiements mobiles' et qui permet de fournir des équipements aux populations contre un paiement étalé dans le temps.

Lancé en 2017, CIZO (qui signifie allumer en langue locale « Guin »), est mis en œuvre sur l'ensemble du pays,

à l'électricité à un coût initial fortement réduit, le reliquat étant échelonné sur une période moyenne de dix années. Dans le détail, les populations à faibles revenus peuvent se raccorder au réseau, contre paiement d'un montant initial de 1000 FCFA (au lieu d'un coût de 100 000 FCFA) avec la possibilité de solder sur une période allant de quatre (4) ans à dix (10) ans.



Des lignes de transport de courant électrique

et devrait faciliter l'accès à l'électricité par la fourniture des kits solaires individuels à coûts abordables à plus de 2 millions de citoyens (soit environ 200.000 foyers) à l'horizon 2025.

Plusieurs opérateurs interviennent sur le programme, à savoir Bboxx-Edf, Solergie, Sung King qui a racheté Soleva, Moon et Fenix Intl.

Fonds d'électrification Tinga : en un an, 100 000 bénéficiaires

Lancé il y a un peu plus d'un an, en avril 2022, le Fonds Tinga revendique déjà 100 000 bénéficiaires, dans les régions de la Kara et des Savanes. C'est selon les informations rendues publiques par la Présidence togolaise, ceci en marge d'une visite du chef d'Etat togolais à Kara la semaine dernière, où il a échangé, le jeudi 20 avril 2023 à Pagouda, avec les bénéficiaires du Fonds. C'était notamment en compagnie de Mawunyo Mila Aziabile, ministre déléguée auprès du Président de la République, chargée de l'Énergie et des Mines, qui a fourni d'amples explications sur les objectifs du projet, et présenté les résultats déjà obtenus et les perspectives.

Tinga est en effet une initiative présidentielle, visant à faciliter l'accès des populations au raccordement

La rencontre, indique-t-on, a permis au chef d'Etat togolais de noter "avec satisfaction", les impacts de ce projet sur les conditions de vie des populations et sur les secteurs sociaux de la région de la Kara.

Hormis le fait d'avoir félicité les bénéficiaires de la localité, le président togolais a reconnu les divers défis auxquels la zone est confrontée, et appelé les populations à la vigilance face aux menaces sécuritaires qui pèsent sur les pays et à la consolidation de la paix, le socle de tout projet de développement.

« Tout ce que nous faisons aujourd'hui, peut être remis en cause. Nous subissons des menaces sécuritaires dans la sous-région. Je vous invite à être extrêmement vigilants, car nul n'est à l'abri du terrorisme. Nous sommes tous concernés par cette situation. Nous devons préserver la paix et la sécurité dans notre pays », a-t-il ainsi déclaré en avril dernier.

Rappelons que pour sa phase pilote, le Fonds Tinga est doté d'une enveloppe de 3 milliards FCFA. À terme, l'objectif est de faire passer, en dix ans, le taux d'électrification de la région des Savanes de 22 à 31% et celui de la Kara de 35 à 50%.

Fin du projet Lon'kelew

Une note de satisfaction

La Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT), en collaboration avec l'Union européenne, a procédé à la clôture du projet Lon'kelew ce 15 décembre 2023, un an après son lancement au Togo.



Le projet porte sur l'accompagnement des micros, petites et moyennes entreprises au Togo dans leur transformation digitale. Il est mis en œuvre dans le cadre d'un programme régional dénommé DIRECCT (Digital Response Connecting CiTizens), financé par l'Union européenne et porté conjointement par l'Agence Française de Développement. Le programme DIRECCT vise à renforcer la connectivité et la numérisation des petites entreprises afin de mieux faire face aux crises, de permettre la connectivité et l'appui aux jeunes entreprises.

Le projet a été officiellement clôturé par Joaquin TASSO VILALLONGA, l'ambassadeur de l'UE au Togo, en présence de la présidente de la CCIT Mme Nathalie Manzinèwè BITHO et des entreprises bénéficiaires à l'occasion d'une cérémonie.

"Le projet Lon' Kelew dont nous célébrons les résultats aujourd'hui est un très bon exemple de mise en pratique de ces objectifs: il répond au besoin d'accompagnement et d'appropriation des outils numériques par les entrepreneurs togolais dans l'objectif de favoriser la continuité puis la reprise de leurs activités. En moins de 8 mois le projet a permis à plus de 400 entreprises sur tout le territoire national d'être formées sur le thème de la digitalisation et informées sur les outils pertinents. Plus de 80 petites moyennes entreprises ont bénéficié d'un appui individuel pour renforcer leurs compétences numériques en vue d'avoir une meilleure résilience, en plus, grâce au projet, nous disposons aujourd'hui d'un vivier de jeunes experts qui ont été formés pour accompagner les TPME dans ce domaine ainsi que d'une étude qui identifie

les besoins de digitalisation et fournir les orientations pour d'autres actions futures" a mentionné M. Joaquin Tasso Vila llonga.

Il a par ailleurs félicité la Chambre de CCIT et l'équipe d'Expertise France pour l'excellent travail élaboré. Il a également rassuré que l'UE et l'équipe Europe restent engagées à faire briller la lumière de Lon'kelew.

Le projet est né après une enquête de la CCIT auprès des entreprises togolaises. Les résultats ont relevé des effets néfastes au sein d'une grande majorité de ces entreprises, tant sur le plan financier que structurel. Mais les entreprises qui ont intégré un système de digitalisation dans leur processus de production ont été beaucoup plus résilientes. Ayant pris conscience de la crise, et dans le souci de pallier les effets de cette pandémie tout en redynamisant le Secteur Privé de cinq pays et région, dans le cadre du programme Digital Response Connecting Citizens (DIRECCT), Expertise France, avec le financement de l'Agence Française de Développement à travers le 11^e FED a, en collaboration avec la CCIT, initié le projet Lon' Kèlèw qui vise à accompagner les PME togolaises dans un processus de digitalisation.

"L'initiative de digitalisation des entreprises togolaises a été bien plus qu'un simple projet avec des aspects techniques. Elle a été une opportunité de redéfinir la façon dont les entreprises opèrent, interagissent et réussissent dans un monde en constante évolution. Au cœur de cette transformation, nous avons choisi l'Enterprise Resource Planning ou encore « Progiciel de Gestion Intégré » Odoo qui incarne l'innovation

et la flexibilité. Cela permet une meilleure coordination entre les différents départements, des prises de décision plus éclairées grâce à des données traitées en temps réel et une optimisation

de la CCI-Togo et de l'INSEED ont pu identifier un ensemble de bénéficiaires initialement au nombre de 50.

Les 50 bénéficiaires, sélectionnés sur la base de

En termes de prestations en entreprises, le projet a permis d'accompagner 80 MPME togolaises, 34 de ces entreprises sont dirigées par des femmes. Ces prestations ont permis de former 233 personnes au sein des entreprises bénéficiaires, Pour ce qui est des sessions de formation et d'information en groupe, six sessions ont été réalisées dans les chefs-lieux des régions économiques du pays ainsi qu'à Kpalimé sur le thème « Les effets de la digitalisation dans le développement des entreprises ».

D'un montant global de 150.000 €, soit 98,4 millions F CFA, ce projet a permis en dehors des bénéficiaires directs que sont les entreprises d'accompagner dix-sept (17) jeunes diplômés qui, ont presté dans les entreprises en tant que consultants juniors. Les formations ont permis d'entretenir 417 entreprises sur un objectif de 500 entreprises dont 164 dirigées par des femmes soit 40% du nombre total de participants. Deux autres sessions de formations se tiendront dans les jours à venir, selon la CCIT, dans la région

des ressources de l'entreprise", a expliqué Nathalie Manzinèwè BITHO.

Ce projet Lon'Kèlèw a permis de concevoir et de mettre en œuvre une stratégie de digitalisation des MPME retenues

leur capacité à la transformation numérique ont bénéficié de services ciblés en fonction de leurs besoins en termes de digitalisation. Le recrutement de 10 jeunes experts, fraîchement diplômés et justifiant de peu



par la mise en œuvre au sein des entreprises d'un processus de digitalisation tout en renforçant les compétences des premiers responsables ainsi que celles de leurs ressources humaines.

Au cours de ce projet, plusieurs activités ont été réalisées notamment la réalisation

d'expériences qui, encadrés par un consultant senior, auraient à implémenter des solutions adaptées aux besoins ciblés et à accompagner quotidiennement les entreprises dans leur processus de digitalisation. Après le démarrage des activités, au cours de la formation des 20 jeunes experts parmi lesquels

Maritime.

Il faut relever que l'accompagnement sera poursuivi au cours de l'année 2024 sur les ressources propres de la Chambre Consulaire afin de s'assurer de la continuité des outils numériques mises à la disposition des entreprises bénéficiaires. Ce



d'une enquête auprès de 1193 entreprises qui a permis d'identifier 890 entreprises qui souhaitent être accompagnées à la digitalisation. Par une méthode algorithmique aléatoire, les équipes techniques

devaient se distinguer les 10 recherchés, compte tenu de la qualité de l'engagement constaté chez ces jeunes compétences, la CCI-Togo a décidé de retenir les 17 ayant suivi la formation jusqu'à son terme.

projet a contribué à amener les entreprises à changer de paradigme en adoptant le progiciel Odoo en vue de contribuer efficacement à l'économie nationale.

Lake Agricole

Un gros projet agricole moderne dans la préfecture de Zio

Située à 10 km au nord-ouest de la ville de Tsévié, dans la préfecture du Zio, Lake Agricole est une ferme qui s'étend sur une immense étendue verdoyante de 21 hectares. Ce projet qui a été initié par des jeunes togolais de la diaspora, transcende le simple cadre de l'agriculture pour devenir une force motrice de développement économique et social.



La ferme est spécialisée dans la culture du maïs, du soja et du blé, et a pour vision de s'étendre à long terme, sur une superficie de 45 hectares. Le projet incarne une vision globale de l'agriculture. Les jeunes entrepreneurs derrière Lake Agricole sont conscients du rôle crucial que joue ce secteur dans la croissance économique du pays. Leur initiative dépasse ainsi la simple exploitation des terres pour inclure des volets tels que l'élevage de volailles, visant à réduire la dépendance aux importations de produits carnés et à stimuler l'économie locale.

C'est une approche résolument moderne qu'apporte Lake Agricole, et qui se traduit par une mécanisation poussée du secteur. Des bulldozers et des tracteurs s'activent pour le dessouchage et le labour, tandis que des ouvriers vaillants œuvrent à pied.

« Notre engagement dans ce secteur agricole vient du Forum national des producteurs agricoles du Togo (FoPAT) où on a vu le président de la République Faure Gnassingbé s'engager dans la campagne agricole. Cela nous a beaucoup touchés et nous avons décidé d'accompagner le secteur public avec cette initiative », explique Komlagan Edji, PDG de Lake Agricole.

Un partenariat avec la société turque Afko illustre cette modernisation, avec un projet de mécanisation qui utilise des pivots d'irrigation alimentés par un barrage. Cette ingénierie de pointe n'est pas seulement un moyen d'accroître la productivité, mais aussi de rendre le travail des agriculteurs moins pénible. L'avènement de ce pivot d'irrigation qui peut

couvrir jusqu'à 200 hectares, présente d'énormes avantages pour les agriculteurs installés sur les Zones d'Aménagement Agricoles Planifiées ZAAP, qui ne doivent plus se soucier des soucis de maîtrise de l'eau, ni de saison sèche qui a toujours eu un fort impact sur les campagnes agricoles.

« C'est un pivot mécanique et hydraulique, qui peut remplaçant la pluie. Ça fait de l'arrosage, avec un mélange d'eau et d'intrants. Ce pivot-là, c'est vraiment la manière moderne pour l'irrigation. C'est ce qu'on utilise pour la sécurité alimentaire et l'agriculture à grande échelle, parce qu'il est capable d'irriguer entre 10 à 200 hectares par une seule machine. Et donc étant notre partenaire, Lake Agricole se doit d'apporter ce pivot en quantité au Togo, afin de révolutionner l'agriculture, et surtout la maîtrise d'eau. Quand on a un pivot comme ça, surtout dans une région où la saison sèche est très longue, on attend plus la pluie, on peut faire l'irrigation à chaque moment. Le pivot est équipé d'un panneau de contrôle, avec une maîtrise d'eau impeccable, valable pour tout genre de récolte, et le maraichage, avec 27 à 28 tonnes de rendement par hectare », a laissé entendre Sabir Ilyas, de Afko Turquie.

Au-delà de l'impact direct sur la productivité agricole, Lake Agricole contribue également à transformer le paysage énergétique local. L'électrification progressive de la zone témoigne de l'influence positive des politiques gouvernementales visant à soutenir le secteur agricole en plein essor. Cette avancée bénéficie non seulement des engagements



des autorités publiques mais également des initiatives du secteur privé, illustrant une collaboration essentielle pour le développement durable. Le projet Lake Agricole offre

ainsi un aperçu prometteur de l'avenir pour les populations locales. En unissant la jeunesse, l'innovation et l'engagement en faveur du développement durable, cette initiative

transcende les frontières de l'agriculture traditionnelle pour devenir une force motrice de progrès économique et social au Togo.



CORIS MONEY
Simple et cool !

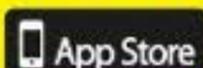
PAYEZ VOS FRAIS UNIVERSITAIRES VIA CORIS MONEY

LA **SOLUTION**
DE **PAIEMENT**
MOBILE



ONY Coris

Disponible gratuitement sur



CENTRE D'APPEL : 8283

SIMPLE & COOL

par  **CORIS BANK**